Sdage et programme de mesures 2022 – 2027

Atelier Quantité

- Qualité
- Milieux aquatiques
- Quantité
- Littoral
- Inondations

comité de bassin Loire-Bretagne

Quantité

Comment partager la ressource disponible et réguler ses usages ?
Comment adapter les activités humaines et les territoires aux situations de sécheresse ?

Forum de l'eau

Quantité

Quantité des eaux

Chapitre 7

- **<u>Les enjeux auxquels répond le Sdage 2022 – 2027 :</u>**
- Anticiper et approfondir la prise en compte du changement climatique dans la gestion de l'eau
- Économiser l'eau et améliorer la gestion des prélèvements
  - Prévenir l'apparition de déficits quantitatifs et revenir à l'équilibre en zones déficitaires
  - Encadrer les conditions de prélèvement pour le stockage hivernal
- Anticiper et gérer les situations de crise

Quantité

Quantité des eaux

Chapitre 7

Gestion équilibrée de la ressource en eau				
Gestion structurelle				G. de crise
	Gestion étiage	Gestion hivernale		
7A - Anticiper les effets du changement climatique par une gestion équilibrée et économe de la ressource en eau	7B - Assurer l'équilibre entre la ressource et les besoins à l'étiage	7C - Gérer les prélèvements de manière collective dans les zones de répartition des eaux et dans le bassin concerné par la disposition 7B-4	7D - Faire évoluer la répartition spatiale et temporelle des prélèvements par le stockage hivernal	7E - Gérer la crise

Quantité

Quantité des eaux

Chapitre 7

7 : Maîtriser les prélèvements

L'altération de l'hydrologie est une des causes du classement en pression significative pour 39% des masses d'eau cours d'eau de la commission Vilaine et Côtiers Bretons.

Masses d'eau de surface soumises à une pression significative hydrologie - Commission territoriale Vilaine et côtiers bretons

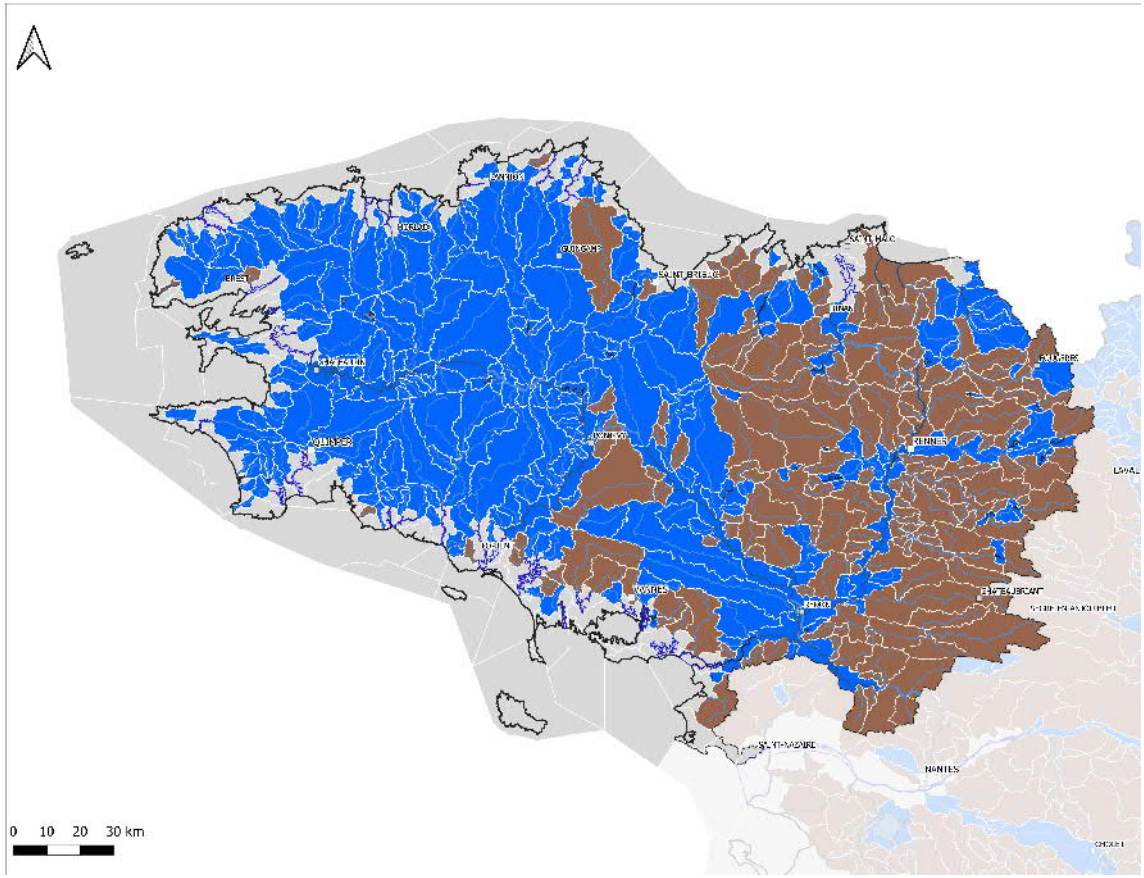

Quantité

Quantité des eaux

Gestion équilibrée et économe (7A)

Gestion équilibrée de la ressource en eau				
Gestion structurelle				G. de crise
	Gestion étiage	Gestion hivernale		
7A - Anticiper les effets du changement climatique par une gestion équilibrée et économe de la ressource en eau	7B - Assurer l'équilibre entre la ressource et les besoins à l'étiage	7C - Gérer les prélèvements de manière collective dans les zones de répartition des eaux et dans le bassin concerné par la disposition 7B-4	7D - Faire évoluer la répartition spatiale et temporelle des prélèvements par le stockage hivernal	7E - Gérer la crise

Quantité

Quantité des eaux
Gestion équilibrée et économe (7A)

Anticiper les effets du changement climatique par une gestion équilibrée et économe de la ressource en eau (7A) :

- Une gestion basée sur le **respect d'objectifs** de débits (DOE)
- Des **analyses « hydrologie, milieux, usages, climat »** (HMUC) pouvant être menées au sein des CLE de SAGE pour améliorer la connaissance et adapter les modalités de gestion de la ressource
- Des **économies d'eau** à promouvoir pour tous les usages : évolution de pratiques, adaptation des assolements, amélioration de l'efficience,...

Quantité

Quantité des eaux

Gestion équilibrée et économe (7A)

Améliorer la connaissance (disponibilité de la ressource, besoin des milieux, impact des plans d'eau, relations nappe / rivières,...)

HYDROLOGIE

MILIEUX

USAGES

CLIMAT

Définir des objectifs de débits et des volumes prélevables

Répartir les volumes par usages

Mettre en œuvre un **plan d'action** sur les secteurs en déséquilibre

Si nécessaire , projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE)*

*** Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau -** *Instruction du 7 mai 2019*

Quantité

Quantité des eaux

Assurer l'équilibre à l'étiage (7B)

Gestion équilibrée de la ressource en eau				
Gestion structurelle				G. de crise
	Gestion étiage		Gestion hivernale	
7A - Anticiper les effets du changement climatique par une gestion équilibrée et économe de la ressource en eau	7B - Assurer l'équilibre entre la ressource et les besoins à l'étiage	7C - Gérer les prélèvements de manière collective dans les zones de répartition des eaux et dans le bassin concerné par la disposition 7B-4	7D - Faire évoluer la répartition spatiale et temporelle des prélèvements par le stockage hivernal	7E - Gérer la crise

Territorialisation du chapitre 7
du projet de Sdage 2022-2027

- 15 nouveaux secteurs en 7B-3
 dont Leff et Rance pour VCB

- retrait d'une 7B-3 en 7B-2 : Oust en VCB

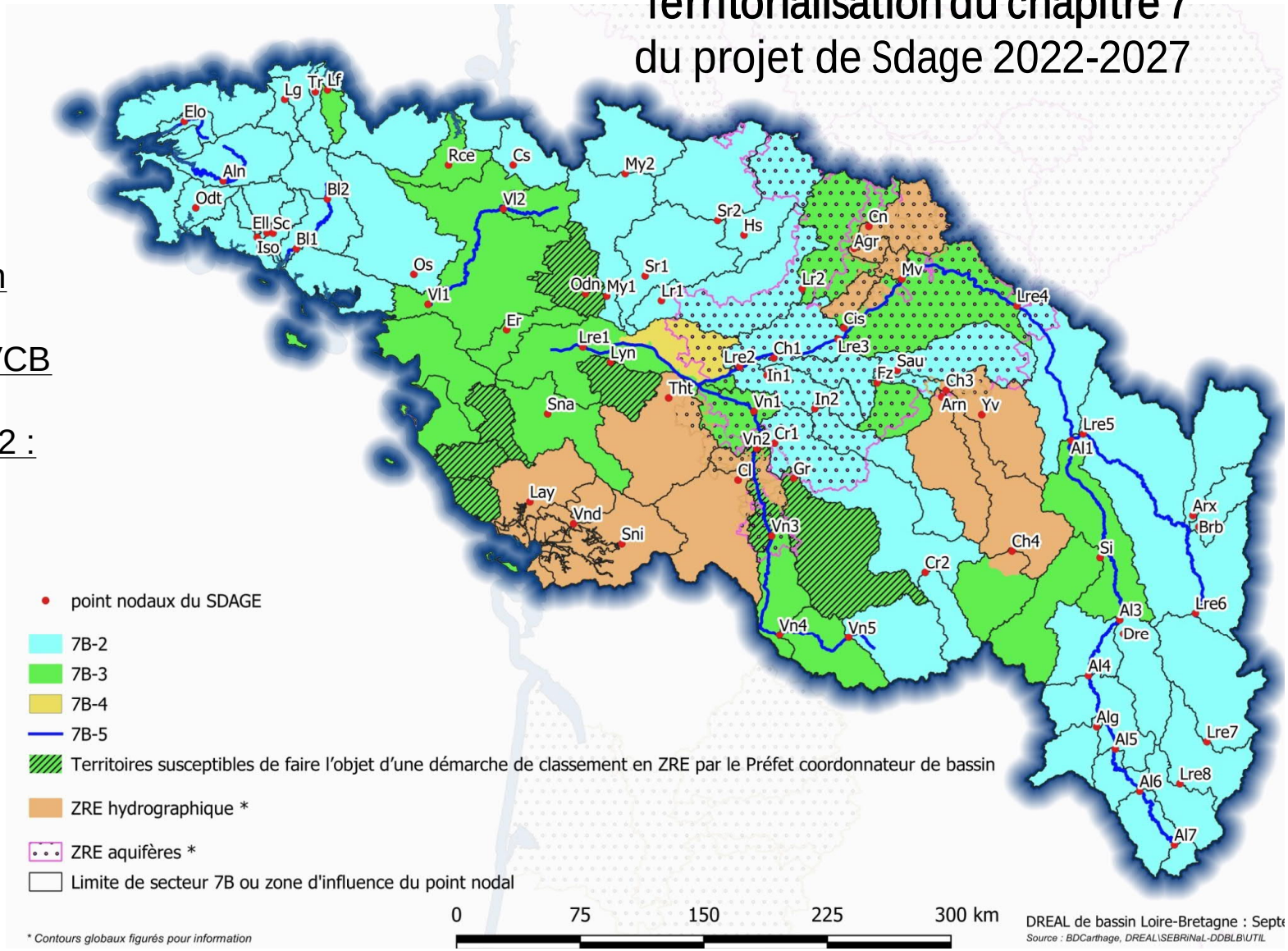

Quantité

Quantité des eaux

Chapitre 7

Les principales évolutions

Étiage

Gagne en réactivité, en proposant de tenir compte des résultats des analyses HMUC* dès qu'elles sont validées par la CLE du Sage *(7B)*

Renforce la prévention de l'apparition d'un déficit quantitatif en plafonnant les prélèvements à l'étiage sur l'ensemble des axes réalimentés par soutien d'étiage *(7B-5)* et sur 15 nouvelles zones nodales *(7B-3)*

**hydrologie, milieux, usages, climat*

Stockage hivernal

Actualise les critères pour constituer des réserves de substitution, dans le cadre des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (*7D-3*),

Prévoit un volet de recherche de sobriété et d'optimisation des différents usages de l'eau : économies d'eau, maîtrise des consommations, diagnostics, amélioration de l'efficience de l'eau et modernisation des réseaux.

Réduit à 5 à 10 années la période de référence pour définir le volume de substitution (*7D-3* et Glossaire)

Quantité

Quantité des eaux
Encadrement des conditions de prélèvement hivernales pour le stockage *(7D)*

- **Le stockage hivernal :**
- Une solution envisageable en complément de **programmes d'économies d'eau** et en tenant compte de l'impact sur les milieux (7D)
- Un cadre pour les **réserves de substitution** dans le cadre de **projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE)** : 7D-3
- Un **encadrement spécifique des prélèvements hivernaux en cours d'eau** (7D-5 à 7D-7) s'appliquant sur les zones en **ZRE et 7B-4**, et recommandé sur le reste du bassin : période, débits, conditions, etc.
- Un emplacement réglementé (autres dispositions du SDAGE mais aussi Code de l'environnement, SAGE, etc.)

Quantité

Quantité des eaux

Ces priorités sont l'objet de la consultation :

Les priorités que nous vous avons présentées :

- **Les partagez vous ou pas ?**
- **Sont-elles assez ambitieuses ?**
- **Répondent-elles aux enjeux de votre territoire ?**
- **Voudriez vous les reformuler ou en ajouter d'autres ?**